L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 29 MARS 1889.

PETITES ANNONCES.

A LOUER.

A LOUER.

La propriété Nos 144 et 146 rue Conti, entre Remparts et Bourgogne, qui a toujours été occupée par un tanneur sur bois.
S'adresser 93 Passage de la Bourse.
23 mars—7f

VASTE MAISON à louer; établie en grocerie; convenable pour autre genre d'affaires, Dumaine et Marais. S'adresser 26 Upper New St-Bernard.
20mars—2ms

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE DE SYNDIC.

Eugène Foulon vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division B.—No 20,939. En vertu d'un ordre de vente en date du 28 mars 1889, à moi adressé par l'Honorable Ferd. D. King, juge de la Division B., Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus et ci-après, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI, 10 avril 1889, à midi, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Le reste du fonds de marchandises de l'insolvable ci-dessus, consistant en marchandises, articles de fantaisie, installations, comptoirs, etc, en lots et pour du comptant au plus haut enchérisseur en enchérissant, au local No 12 rue de Chartres, troisième étage.
JNO. A. McLEAN, Syndic.
29 mars—29—avril 2,7,10

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John Pfeifer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,151—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Phillip H. Mentz, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
27 mars—27 31—6 avril Greffier.

Succession de James Minto Witherspoon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,311—Division E—Attendu que Jackson Thomas Witherspoon a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de James Minto Witherspoon, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
26 mars—26 30 avril 4

Succession de Frederick Gaut.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 26,545—Division E—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frederick Gaut, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
21mars—21 26 30

Succession de Edward Marion Hunt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 26,519 — Division A — Attendu que Mme Fanny Elizabeth Hunt-an, veuve de Edward Marion Hunt, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession dudit feu Edward Marion Hunt, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
23mars—23 27 31

Succession de Louise Hatchford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,175—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Phillip H. Mentz, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
22mars—22 27 31 Greffier.

Succession de Jean Ferran.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,512—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Albert Larquié, exécuteur testamentaire de feu Jean Ferran, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
28 mars—28—2 6 avril

Succession de Simon Chapsky.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 26,315—Division B—Attendu que Mlle Jennie Chapsky, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dative dans la succession de feu Simon Chapsky, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
28mars—28 2, 6 avril.

Succession de Henry Jurgens.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 25,276—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jacob Deibner, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
20 mars—20 24 29

AVIS AUX CREANCIERS.

Joseph Cristina vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,891—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Phillip H. Mentz, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
22mars—22 27 31 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. Jean Magendie vs ses créanciers.—No 26,491.—Division "D"—Ordre de Cour—Une la cession des propriétés du pétitionnaire Jean Magendie, soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant E. Hobey, notaire, en cette ville, au bureau No 82 rue Donaldson, le MERCREDI, 10me jour d'avril 1889, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du pétitionnaire. d'élire un syndic pour veiller sur toutes autres matières qui pourraient leur être présentées et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et la propriété du pétitionnaire soient suspendues.
Ville Orléans, 19 mars 1889.
FERD. D. KING, Juge.
Signé.
Pour copie conforme:
E. A. LUMINAIS, Greffier.
20 mars—31 en 10 lours

PEERLESS DYES Les meilleurs.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement, en Mai et Décembre, et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ces tirages lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

COMMISSAIRES.

Grand Tirage Mensuel,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 16 AVRIL 1889

LOT: $30,000

100,000 Billets à Vingt Dollars chacun; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
2 Lots de	10,000,	20,000
5 Lots de	5,000,	25,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300,	60,000
500 Lots de	200,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de	$500, soit	$50,000
100 Lots de	$300,	30,000
100 Lots de	$200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100,	soit	$99,900
999 Lots de $100,		99,900
3,164 Lots ou mention		$1,034,800

NOTE.—Les billets, gagnant de gros lots n'ont pas droit à d'autres lots si leurs deux derniers chiffres sont les mêmes que ceux des billets gagnant le gros lot.

☞ Pour les prix à payer par les Clubs, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, il n'est pas nécessaire d'entrer dans des détails, mais il faut bien écrire lisiblement votre adresse distincte et la *Signature lisible*. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse au plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Etiquette Lettres Recommandées à
In New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

F. Rengel vs J. V. Guillotte et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,104.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Désiré, Amour, (maintenant Rempart), Pédé et Crapo, (maintenant Bourgogne), mesurant soixante-dix pieds huit pouces de face à la rue Désiré, sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine; le dit lot formant partie des lots Nos 1 et 2 de l'ilet No 36, d'après un plan du faubourg Montreuil, déposé au bureau de O. De Armas, notaire en cette ville d'après un acte daté du 29 juin 1831.

Au nom par J. V. Guillotte, défendeur, de Laurent Bouché, d'après un acte pardevant T. Bulsson, notaire, le 21 décembre 1862.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 mars—avril 2, 9, 10, 23, 27.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de meubles et installations, etc., d'un Club.

Amos Ruskel vs. Samuel Schultz.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 26,492—Division "C"—En vertu de l'ordre à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et par conséquent des jugements y cités, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, SAMEDI, 30 mars 1889, à 11 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le tout et séparément, les meubles installations, matériel, etc., d'un Club de première classe, occupant le second et étages supérieurs du local No 7 rue Bourbon, d'après un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28mars—28 29 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de groceries, vins, liqueurs, meubles, installations, etc.

Gustavus Devron vs Hermann Oelman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,107—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le 20 juin 1879, et suivant le dit plan le lot mesure, en mesure américaine, cent pieds quatre pouces six lignes et quatre-cinquièmes de face à la rue Claiborne, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles; étant le même lot que Hugh McCloskey a acquis de Frederick Robert par acte, le 15 septembre 1885, pardevant John G. Eustis, notaire pour la paroisse d'Orléans.

Termes et conditions—Pour la propriété prémièrement décrite, un tiers ou plus comptant et le balance en deux ans, avec crédit en faveur de l'acquéreur, daté du jour de vente avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de vente jusqu'à parfait paiement, et pour la propriété décrite en seconde lieu de suite, tout comptant et la balance à un an de crédit du jour de vente, en billet de l'acquéreur, daté du jour de la vente avec intérêt comme le précédent jusqu'au paiement.

La portion à crédit pour les deux propriétés devant rester en hypothèque spéciale avec les clauses de pouvoirs, et de hypothèque spéciale avec les clauses de cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites, et toutes autres clauses usitées. L'acquéreur de la propriété premièrement décrite devant assurer les améliorations qui y sont pour au moins les trois quarts de la somme assurée au profit du syndic.

L'acquéreur de chacune des propriétés devant assumer le paiement des taxes pour l'année 1889 en outre du prix de l'adjudication.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11 mars—11 19 25—avril 1 8 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Paul V. Meyer versus la veuve et les héritiers de Valentine Wilhelm.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 25,913—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au lieu ci-après désigné, le LUNDI, 1er avril 1889, à 10 heures a. m., la propriété suivantes, savoir:

Un bon entrepôt, rue Ste Anne, entre Royale et Chartres, un lot d'articles de toilette, notions, châles et autres articles, conformément à un inventaire dressé par ce même bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 mars—15,22,29—avril 5,12,20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Michael Joseph Condran

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 24,808.—En vertu de deux ordres de vente, en date le 19 février 1889 et 1 mars daté le 1er mars 1889, tous les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant et en quoi que ce soit, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claude, Benparte, Quartier et Chemin du Bayou, le dit lot mesurant environ vingt cinq pieds de front sur une profondeur de quarante pieds de profondeur en lignes de côté parallèles et égales, lequel dit lot formant partie jusqu'ici du lot de terre attenant au coin de la rue Claude et de la rue St-Claude, et appartenant actuellement au dit Joseph Goigon qui l'a acheté de Jean Baptiste Goigon d'après un acte passé pardevant C. Duplantier, notaire public, le trois-e mars dernier (1887) enregistré au bureau des aliénations de la Ville, folio 506.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 mars—15,22,29—avril 5,12,20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Hélène Toussaint.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 26,488.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 27 avril 1889, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 mars 1889, la propriété suivante appartenant à la dite succession, savoir:

Un lot de terre situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Douane Canal, Bourbon et Dauphine, mesurant 26 pieds 7 pouces de face à la rue de la Douane, sur 77 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur. Le dit lot de terre ayant l'usage en commun avec le lot No 2 d'une allée dans le fond de 4 pieds de large ouvrant sur la rue Dauphine. Ensemble une résidence en briques à deux étages, ayant un rez-de-chaussée, vestibule en corridor d'entrée, salon double avec porte à coulisse, balcon en fer sur la façade, trois chambres à coucher au 2e étage en périours, cuisine, chambre à bain, galerie derrière et sur le côté, lieux d'aisance, citerne, etc., etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à la discrétion de l'acquéreur, et la balance du prix d'acquisition représentés par des billets de l'acquéreur, payables à 1 et 2 ans de crédit, du jour de la vente, portant 8 pour cent d'intérêt par an, les deux dates, lesquels billets seront garantis par privilège de vendeur et hypothèque.

L'acte de vente pardevant É. A. Peyroux, notaire, aux frais de l'acquéreur: le dit acte contiendra toutes les clauses ordinaires dans affaires d'avocat, police d'assurance, etc., etc.

L'acquéreur assumera, en sus du prix d'achat, les taxes de l'Etat et de ville pour l'année 1889, et déposera entre les mains de l'encanteur un dépôt de 10 pour cent comptant sur le montant du prix de vente.
26mars—26 30—avril 6 13 20 27.

2e Certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y en dépendant, ou lui appartenant en quelque sorte, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet numéro sept cent cinquante, borné par les rues Claiborne, Derbigny, Bourbon et Union, désigné comme lot No 5 sur un plan arrêté à un acte de vente pardevant J. Benjamin Nagel, notaire, de date de cette ville, le 20 juin 1879, et suivant le dit plan le lot mesure, en mesure américaine, cent pieds quatre pouces six lignes et quatre-cinquièmes de face à la rue Claiborne, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles; étant le même lot que Hugh McCloskey a acquis de Frederick Robert par acte, le 15 septembre 1885, pardevant John G. Eustis, notaire pour la paroisse d'Orléans.

Termes et conditions—Pour la propriété prémièrement décrite, un tiers ou plus comptant et la balance en deux ans, avec crédit en faveur de l'acquéreur, daté du jour de vente avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de vente jusqu'à parfait paiement, et pour la propriété décrite en seconde lieu de suite, tout comptant et la balance à un an de crédit du jour de vente, en billet de l'acquéreur, daté du jour de la vente avec intérêt comme le précédent jusqu'au paiement.

La portion à crédit pour les deux propriétés devant rester en hypothèque spéciale avec les clauses de cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites, et toutes autres clauses usitées. L'acquéreur de la propriété premièrement décrite devant assurer les améliorations qui y sont pour au moins les trois quarts de la somme assurée au profit du syndic.

L'acquéreur de chacune des propriétés devant assumer le paiement des taxes pour l'année 1889 en outre du prix de l'adjudication.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11 mars—11 18 25—avril 1 8 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

F. J. Roberts vs Joseph Guigon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,732—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé à Burtheville, dans l'ilet borné par Live Oak, Calhoun, Laurel et le Upper City Park, mesurant 114 pieds, 7 pouces, 7 lignes de face à la rue Calhoun, sur 167 pieds 6 pouces, 7 1/2 lignes sur la rue Laurel et 184 pieds, 3 pouces, 7 lignes sur le côté opposé, acquis le 7 juin 1881, et dûment enregistré au bureau des aliénations dans le livre No 14, folio 457.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Constable de la Deuxième Cour Civile de la Nouvelle-Orléans.
13mars—13 20 27—3 10 13avril.

Avis.

Les personnes ayant des réclamations contre la succession de HYPOLITE COUTE, du Bayou Lacombe, Louisiane, sont priées de les adresser avant le 20 avril 1889.
ROREME COUSIN,
Bayou Lacombe, Lne
21mars—21 30 —avril10 22

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Conrad Heuchert vs M. et Mme Sam Brown, in solido.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nlle-Orléans.—No 8,984.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Roger A. Pry, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au lieu ci-après, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District, le SAMEDI, 13 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous droits, voies, privilèges et tout ce qui y appartient situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Perdido, Liberté, Hunter, et Gravier, désigné comme lot numéro vingt huit sur un plan dressé par J. Pillé, voyer, le 27 mai 1882 et déposé, quoique non enregistré, au bureau de L. Ferrand, alors notaire en cette ville, quel dit lot mesure, en mesure américaine trente pieds, sur quarante pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le lot No 22 forme le coin des rues Washington et Cypress.

Les dites trente lots de terre désignés sur le dit plan comme lots Nos 1 à 13 inclusivement, et mesurant, à savoir: les lots Nos 1, 2 et 3, 42 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Hunter Liberty sur 106 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur. Le No 1 forme le coin des rues Marigny et Hunter; les lots Nos 4 et 5 chacun 36 pieds de face à la rue Magistrates sur 127 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur; les lots Nos 6, 7 et 8 ont chacun 42 pieds 7 pouces, lignes de face aux Champs-Elysées, sur 106 pieds de profondeur; le lot No 6 formant le coin des Champs-Elysées et de la rue Magistrates, et les lots Nos 9 et 10 ont chacun 42 pieds 7 pouces 4 lignes de face aux Champs-Elysées sur 115 pieds de profondeur, le lot No 10 formant le coin des Champs-Elysées et la rue Law, et le lot No 11 55 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Law sur 85 pieds 3 pouces de profondeur; les lots Nos 12 et 13 ont chacun 42 pieds 4 lignes de face à la rue Marigny sur 115 pieds de profondeur, le lot No 12 formant le coin des rues Law et Marigny.

II. Un lot de terre avec les dépendances qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, désigné par le No 15 sur un plan du dit lot, numérotés de 1 à 8, compris entre les rues Marigny, Law, Champs Elysées et Commercial Place, d'après un plan dressé par J. Pillé et déposé en l'étude de Théodore Seghers, ancien notaire. Le dit lot mesure, au plan ci-dessus, d'après un procès-verbal de bornage, L. B. Kernion, notaire, 159 pieds 10 pouces de face aux rues Marigny et Champs Elysées, et 285 pieds 9 pouces 4 lignes de face aux rues Law et Commercial Place.

III. Cinq lots de terre dans le 3e district désignés par les Nos 13, 14, 15, 16 et 17, dans l'ilet No 45, borné par les rues Marigny, Law, Elysées Law et Magistrats, d'après un plan de Voilquin, daté le 31 mars 1877, et déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire. Le lots mesurent au pied américain, savoir: le lot No 13, trente-un pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Marigny, sur 124 pieds 8 pouces de profondeur, et les lots Nos 14, 15, 16 et 17 chacun 31 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Marigny sur 124 pieds 8 pouces de profondeur, ledit lot No 13 formant le coin des rues Marigny et Law.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN,
Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 fév—28—mars 7,14 21,28—avril 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de toute le contenu et installations d'une pharmacie.—Aussi un jeu de compts courants.

Francis F. Fernandez de Travs vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,986.—En vertu d'un ordre de vente, date du 14 mars 1889, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI 29 mars 1889, à 10 heures du matin, de la propriété ci-après décrite: à savoir:

Sur les lieux, 220 rue des Remparts (côté Nord): 1° Tout le contenu et les installations d'une pharmacie—consistant d'un vaste assortiment de drogues, médecines, etc; également, une vitrine, 2 balances, 2 poids, 2 mesures, balances, installations à gaz, selon un inventaire enregistré.

2° Aussi, un jeu de comptes courants, conformément à un liste enlissée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans
18mars—18 21 25 29.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Conrad Heuchert vs M. et Mme Sam Brown, in solido.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nlle-Orléans.—No 8,984.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Roger A. Pry, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au lieu ci-après, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District, le SAMEDI, 13 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous droits, voies, privilèges et tout ce qui y appartient situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Perdido, Liberté, Hunter, et Gravier, désigné comme lot numéro vingt huit sur un plan dressé par J. Pillé, voyer, le 27 mai 1882 et déposé, quoique non enregistré, au bureau de L. Ferrand, alors notaire en cette ville, quel dit lot mesure, en mesure américaine trente pieds, sur quarante pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le lot No 22 forme le coin des rues Perdido; trente pieds, cinq pouces et trois lignes de large dans le fond, sur une profondeur de cent pieds, cinq pouces et cinq lignes sur la ligne de division un lot numéro vingt-sept, et de cent cinq pieds, six pouces et deux lignes sur la ligne de division du lot numéro vingt neuf. Acquis par feu Michael J. Condran par achat de Michael Condran, d'après un acte pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, le 7 mars 1878.

Conditions—Le tout comptant et la balance à un crédit de douze mois par un billet de l'acquéreur à son ordre et endossé par lui même, portant huit pour cent d'intérêt par an à date de la vente de la propriété jusqu'à paiement final et garanti par hypothèque avec lien et privilège de vendeur sur la dite propriété, avec les clauses de garantie usuelles de non aliénation, et cinq pour cent de frais d'avocat qui seront compris dans le billet, et le dit acquéreur assumera les taxes exigibles pour l'année courante (1889) en dessus du montant de son adjudication en prix de la dite propriété.
CHAS. W. DROWN,
Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans.
4 mars.—4, 6, 13, 20, 27.—3, 6 avril.

ANNONCE JUDICIAIRE.

F. Fisher & Sons vs Jean Camet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 26,288—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 13 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un lot de terre situé dans le septième district de la Nlle Orléans, désigné par le numéro 286, borné par les rues Short Washington, Cypress et Nuvirdun, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, étant le même lot acquis par le dit Jean Camet de Victor Fortier, selon acte passé pardevant E. Commagère, notaire, le 27 novembre 1885.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.
18 mars—18 25—1er 8 15 20 avril.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'articles de toilette, notions, etc.

Cronson & Rosenthal vs Max Auron.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 25,190.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 1er avril 1889, à 10 heures a. m., la propriété suivantes, savoir:

Un bon entrepôt, rue Ste Anne, entre Royale et Chartres, un lot d'articles de toilette, notions, châles et autres articles, conformément à un inventaire dressé par ce même bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.
21 mars—21 27—1er avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Hélène Toussaint.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 26,488.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 27 avril 1889, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 mars 1889, la propriété suivante appartenant à la dite succession, savoir:

Un lot de terre situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Douane Canal, Bourbon et Dauphine, mesurant 26 pieds 7 pouces de face à la rue de la Douane, sur 77 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur. Le dit lot de terre ayant l'usage en commun avec le lot No 2 d'une allée dans le fond de 4 pieds de large ouvrant sur la rue Dauphine. Ensemble une résidence en briques à deux étages, ayant un rez-de-chaussée, vestibule en corridor d'entrée, salon double avec porte à coulisse, balcon en fer sur la façade, trois chambres à coucher au 2e étage en périours, cuisine, chambre à bain, galerie derrière et sur le côté, lieux d'aisance, citerne, etc., etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à la discrétion de l'acquéreur, et la balance du prix d'acquisition représentés par des billets de l'acquéreur, payables à 1 et 2 ans de crédit, du jour de la vente, portant 8 pour cent d'intérêt par an, les deux dates, lesquels billets seront garantis par privilège de vendeur et hypothèque.

L'acte de vente pardevant É. A. Peyroux, notaire, aux frais de l'acquéreur: le dit acte contiendra toutes les clauses ordinaires dans affaires d'avocat, police d'assurance, etc., etc.

L'acquéreur assumera, en sus du prix d'achat, les taxes de l'Etat et de ville pour l'année 1889, et déposera entre les mains de l'encanteur un dépôt de 10 pour cent comptant sur le montant du prix de vente.
26mars—26 30—avril 6 13 20 27.

Meubles de maison.

Succession de Hélène Toussaint.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 26,488.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville—MERCREDI, 3 avril 1889, à midi, vendu, à 11 heures du matin rue de la Douane, No 142, entre les rues Bourbon et Dauphine, à la dernière résidence de la défunte:

Un lot de meubles meublant, consistant en armoires à glace, lits Victoria et lit-tric, glaces françaises, table à extensions, chaises, portraits, peaux, etc., etc. Le tout d'après inventaire à mon bureau.
Conditions—Comptant.
26 mars—26—avril 2 7.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de choix.

Magasin en briques à trois étages, avec résidence, formant l'encoignure des rues Orléans et Royale

Élégante résidence à deux étages, rue de l'Esplanade, No 209.

Deux maisons à deux corps de logis, Nos 341 et 343 et 343 1/2, rue Villere, près de la levée de l'Esplanade.

Terrains dans la ville de Bossier, paroisse St-Tammany.

Aussi—Comptes courants, bons et autres obligations.

Succession de Martin Soye Conte.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 24,146.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau—Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 13 avril 1889, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 15 février 1889, les propriétés suivantes, savoir:

Trois lots de terre situés dans le Second District de cette ville, faisant face en partie au Parc public et en partie face au Chemin de la Métairie et comprenant 8 arpents de terre, mesure américaine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Ensemble avec quatre-vingt-dix actions maintenant réduites à soixante actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de Louisiane, souscrites avec la propriété ci-dessus.

Saisi dans la saisie ci-dessus.

Conditions—Le tout comptant suffisante pour payer la réclamation du demandeur, soit quatre cent quarante-cinq dollars, montant prêté sur actions de la Banque des Citoyens, et comme à partir